

## PAROLES DE PROS

## Handicap invisible, qu'est ce que c'est ? ■

**LES MALADIES INVALIDANTES, UN HANDICAP INVISIBLE. FAIRE ÉVOLUER LE REGARD POUR MIEUX INTÉGRER ET ACCOMPAGNER DANS L'ENTREPRISE DES PERSONNES TOUCHÉES PAR CES MALADIES. AVEC 20 % DE LA POPULATION TOUCHÉE, LES MALADIES INVALIDANTES AUSSI APPELÉES MCE (MALADIES CHRONIQUES ÉVOLUTIVES) OCCUPENT UNE PLACE TOUJOURS PLUS IMPORTANTE DANS LE PAYSAGE DE LA SANTÉ EN FRANCE. QUESTION À VIRGINIE PIERRAT, RESPONSABLE DU PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET HANDICAP À L'APC.**

**Une maladie chronique évolutive c'est quoi ?** Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, c'est «un problème de santé qui nécessite une prise en charge sur plusieurs années». Certaines hépatites, le cancer, le diabète, la sclérose en plaques, la maladie de Parkinson, l'épilepsie, la maladie d'Alzheimer, l'asthme, les rhumatismes, la myopathie sont des maladies chroniques évolutives.

**Il est possible de travailler avec une maladie chronique ?** Bien sûr. Grâce aux progrès de la médecine et du dépistage les personnes malades peuvent, et le plus souvent, vouloir continuer à travailler. Invisibles la plupart du temps, ces maladies sont parfois mal comprises. Leurs conséquences peuvent peser sur l'organisation des tâches et dans les relations de travail d'où l'importance de mieux appréhender ces maladies.

**Chaque situation est différente ?** Oui, c'est avant tout ce qu'il faut retenir. Ces maladies évoluent plus ou moins rapidement pendant plusieurs mois au rythme de complications plus ou moins graves et se traduisent souvent par un

risque d'invalidité ou par un handicap temporaire ou définitif. Les troubles liés à ces maladies peuvent avoir des impacts sur l'organisation du travail, de l'équipe. Il est nécessaire d'aborder avec les personnes atteintes les possibilités de les maintenir dans leur emploi actuel et sinon de leur proposer un maintien à un autre poste. Il faut être très vigilant à ce qu'il n'y ait pas de discrimination par rapport aux personnes valides.

**Quel est votre rôle à l'APC ?** L'APC (Association Perspectives et Compétences), créée par l'UIMM Lorraine et le Medef, anime régulièrement des réunions d'information/sensibilisations et met en place des formations à destination des employeurs et plus largement auprès de l'ensemble des collaborateurs : comités de direction, salariés/agents, IRP, managers, médecins du travail... L'objectif est de faire évoluer le regard sur le handicap en accompagnant et conseillant les chefs d'entreprises mais également l'ensemble de leurs collaborateurs.

**Avec quelles solutions ?** Des supports innovants, dont un Escape Game, sont

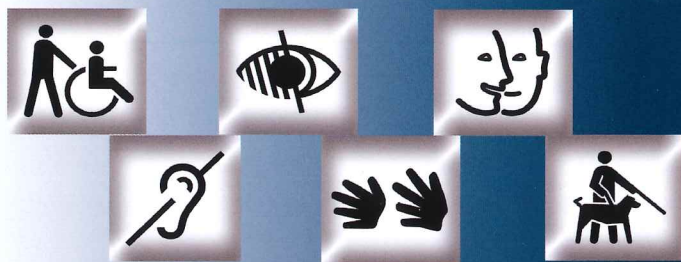


Virginie PIERRAT, Responsable du pôle Ressources Humaines et Handicap à l'APC (au centre) et l'équipe d'experts.

déployés pour susciter interaction et participation. L'humour et le jeu ont également leur place, ils permettent d'exprimer et de lever freins et tabous encore très nombreux sur la question du handicap. Mettre les personnes en situation de handicap lors de jeux de rôle est un outil fantastique pour lever ces tabous et pour faire prendre conscience de la difficulté quotidienne rencontrée par un collègue de travail.

Pour aller plus loin : [rh-handicap@apc-nancy.com](mailto:rh-handicap@apc-nancy.com)

## RESSOURCES HUMAINES ET HANDICAP



[rh-handicap@apc-nancy.com](mailto:rh-handicap@apc-nancy.com) - 03 83 95 35 22

## Des experts au service des entreprises

Information  
Sensibilisation  
Formation  
Animation Quizz  
Escape games  
Mise en situation de handicap  
Diagnostic - Conseil

